



RECTORAT



Réf : 003 /REC/2024

Tizi-Ouzou, le 7 janvier 2024

Procès-verbal de la Réunion du Conseil de Direction

L'an deux mille vingt-quatre et le sept du mois de janvier à quinze heures s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :

- 1- Situation de l'université à la rentrée des vacances d'hiver
- 2- Divers

1- Situation de l'université à la rentrée des vacances d'hiver

Après la présentation des vœux de bonne année 2024 et de bonne rentrée aux membres du conseil, Monsieur le Recteur a chargé les Doyens de finaliser dans les meilleurs délais la délivrance des cartes RFID à tous les étudiants, sans exception, car les Directions des Œuvres Universitaires les exigent aux étudiants. Des cartes professionnelles RFID doivent également être délivrées à l'ensemble du personnel de l'université, enseignants, personnel administratif, technique et de service.

Conformément aux dernières recommandations du ministère de l'enseignement supérieur, les facultés sont invitées à mettre en ligne leurs emplois du temps du second semestre, en précisant toutes les matières enseignées en anglais, mais aussi à prévoir des formations entièrement dispensées en anglais dans une filière choisie, même en droit et sciences politiques ou en sciences humaines et sociales. Par ailleurs, une visite d'accompagnement est prévue le 9 janvier 2024 par une équipe d'inspecteurs du ministère de tutelle, nous devons donc veiller à ce que les dernières directives soient appliquées, notamment l'ouverture des laboratoires de recherche et de l'incubateur jusqu'à 22 heures, ou encore la programmation des activités des colloques au-delà de 18 heures.

2- Divers

Un point divers a été introduit concernant quelques remarques sur les manifestations scientifiques et les relations extérieures.

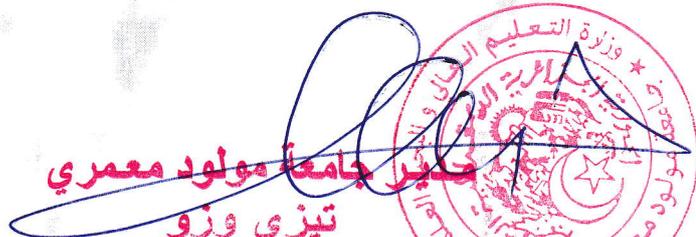
En ce qui concerne les manifestations scientifiques organisées par l'université, le Vice-Recteur chargé des relations extérieures rappelle aux Doyens que les actes et le livre des résumés doivent être prêts le jour de l'ouverture du colloque et que des frais d'inscription doivent être appliqués. Lorsque les organisateurs d'un colloque de PRFU dépendent d'un laboratoire extérieur à l'université, celui-ci ne sera pas cité, à moins qu'il ne participe conjointement au financement effectif du colloque.

Le Vice-Recteur annonce également que le Bureau de Liaison Entreprises-Université souhaite organiser une journée portes ouvertes au mois de février, et demande que des représentants de facultés soient désignés.

Enfin, le Vice-Recteur rappelle aux Doyens de proposer des critères pour la répartition des congés scientifiques et des stages au niveau des conseils scientifiques, afin que des critères uniformes puissent être fixés au niveau central.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à **18h20**

Le Recteur


الأستاذ : **بوهدد أحمد**
تيزي وزو
جامعة مولود معمري

